
-
-



Introduction

- I. Le recrutement des Assistants Pédagogiques
- II. La gestion des Assistants Pédagogiques (AP)
 - Qui gère les A P ?
 - L'emploi du temps (EDT) des A P
 - L'intégration des Assistants Pédagogiques au sein du R.A.R.
- III. Les témoignages de deux Assistants Pédagogiques
 - 1) Témoignage de Mlle Sebaa Iman.
 - 2) Témoignage de M Ciavarella Driss.
- IV. Les obstacles rencontrés, les modifications dans notre mode de fonctionnement

Conclusion

Annexes

Je m'appelle Rédha DOUAIR, professeur de SVT depuis 1996. J'ai intégré le RAR de Behren-lès-Forbach à la rentrée 2006/07 en tant que professeur Ambition Réussite (PAR). J'enseigne les SVT à trois classes, pour le reste de mon service, je fais fonction de PAR. Je suis présent en moyenne 27 heures par semaine.

L'une de mes missions () est l'encadrement et la gestion des AP. Après une année de fonctionnement, voici la manière dont notre réseau a choisi d'utiliser cette nouvelle ressource humaine.

Lors de la campagne de recrutement des douze Assistants Pédagogiques l'équipe de direction ainsi qu'un Professeur Ambition Réussite ont ciblé les besoins spécifiques du collège et ont alors rédigé et publié les différents profils de poste (*La gestion des ressources humaines supplémentaires dans le réseau*) :

- Profil lettres
- Profil langues
- Profil scientifique
- Profil TICE
- Profil « exclus-inclus ».

Afin de préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles, les entretiens et le recrutement se sont faits en fin d'année scolaire 2005/06.

Sur les douze assistants pédagogiques:

- La majorité des A.P ont une licence et se sont présentés au concours de professorat des écoles.
- D'autres poursuivent encore leurs études : en Sociologie, en Sciences de l'Education, en Psychologie et la majorité se destine au métier de l'enseignement.
- Une assistante pédagogique a fait fonction de maître auxiliaire en anglais et s'est présentée au Capes d'anglais et PLP2.

➤ Qui gère les A.P ?

La spécificité du Réseau Ambition réussite (A.R) de Behren-lès-Forbach est d'avoir un Professeur Ambition Réussite, Mme Hilgert, qui a pour fonction principale d'être la «coordonnatrice» de toute l'équipe A.R (PAR et A.P). Elle assiste aux différentes réunions du Comité Exécutif et nous transmet les informations, c'est un peu notre interlocutrice. Notre Bureau Ambition Réussite constitue notre quartier général. C'est ici que se réunit toute

l'équipe.

➤ L'emploi du temps des A.P.

Il est important de rappeler qu'un Assistant Pédagogique doit concilier sa vie estudiantine et sa vie professionnelle. Il fallait donc tenir compte de leur EDT (emploi du temps) à la faculté et des éventuelles modifications lors des deux semestres. Nous avons donc proposé aux A.P, en totale autonomie, de faire leurs EDT en leur demandant toutefois de respecter certaines obligations :

- Présence de quatre A.P par demi-journée.
- Présence à l'aide aux devoirs de 16h à 17h dans les écoles au moins une fois par semaine.
- Présence à l'accompagnement scolaire au collège de 17h à 18h au moins une fois par semaine.
- Possibilité de modifier l'EDT en fonction des semaines et des actions mises en place.

➤ L'intégration des AP au sein du RAR

L'une des missions des PAR est d'encadrer les Assistants Pédagogiques. Afin de faciliter leur intégration, il fallait d'une part, les accueillir et les présenter à l'ensemble de l'équipe pédagogique du réseau. Dès la journée de pré-rentrée, Madame Hilgert a projeté un trombinoscope présentant tous les AP avec leur profil de poste. D'autre part, il fallait les présenter à l'ensemble des personnels de l'établissement, ce qui a été fait un peu plus tard dans l'année, au mois d'octobre, lors de la journée de solidarité. Des échanges ont pu ainsi avoir lieu entre les AP et les enseignants.

De plus, des réunions de travail avec les AP et les PAR ont été programmées dès le mois de septembre. Mme Hilgert a réuni tous les AP afin de leur présenter le Réseau A.R de Behren-lès-Forbach. C'est au cours de cette réunion qui leur a été demandé de réfléchir sur leur emploi du temps. Lors d'une autre séance de travail, Madame Hilgert a organisé avec les PAR la visite des quatre écoles du Réseau : présentation des lieux, des directeurs et directrices, des professeurs des écoles.

L'intégration des AP passe surtout par leur implication dans tous les projets pédagogiques. Ils sont systématiquement présents lors des réunions de travail :

- Stage de formation avec les enseignants du premier degré qui a eu lieu du 18 septembre au 22 septembre 2007.
- Bilans intermédiaires et finaux pour chaque projet.

Pour un adulte, il est assez aisé de cerner les fonctions des A.P, mais aux yeux des élèves, il faut travailler l'image qu'ils peuvent se faire de ces derniers. En effet, au collège, depuis de nombreuses années, les Assistants d'Education se chargeaient d'encadrer l'accompagnement scolaire tous les soirs de 17h à 18h. Les élèves avaient vite fait l'amalgame entre un Assistant d'Education et un Assistant Pédagogique. Afin de les aider à faire la distinction entre ces deux fonctions, en début d'année, un groupe constitué d'un PAR accompagné de deux AP est passé dans chaque classe pour leur présenter la nouvelle équipe A.R et surtout pour insister sur le rôle des Assistants Pédagogiques nouvellement nommés. En fait plus un AP est au contact d'élèves plus il est facile pour ces derniers de faire cette distinction.

Lors de la mise en place du RAR, une question importante se posait : Comment utiliser avec efficacité les Assistants Pédagogiques ?

Il fallait surtout éviter une mauvaise utilisation de cette nouvelle ressource humaine, par exemple en sollicitant les AP pour des tâches normalement attribuées aux Assistants d'Education comme faire de la surveillance, mais aussi éviter qu'un enseignant dédouble une classe, sans objectif apparent, juste pour le soulager alors que l'objectif serait de lui permettre de travailler en groupes restreints avec des élèves en difficulté.

Pour éviter ce genre de dérive, les membres du Comité Exécutif du RAR de Behren ont décidé de fonctionner sur _____ :

- Dans un premier temps, il est demandé aux différentes équipes pédagogiques de formuler leur projet en complétant une fiche action (_____).
- Dans un deuxième temps, le Comité Exécutif du R.A.R étudie puis valide le projet et c'est alors que des A.P sont mis à la disposition des équipes pédagogiques.

Une fois que tous les projets sont étudiés puis validés par le Comité Exécutif, les emplois du temps des AP sont faits au cours de nos réunions hebdomadaires entre PAR et AP.

Je rappelle que ces réunions sont des moments d'échanges importants, je fais le point sur les actions mises en place, les difficultés rencontrées, et profite de ce temps de concertation pour planifier les nouvelles actions : répartition des A.P selon les profils dans chaque action, PPRE...

Afin de mieux vous informer sur le rôle des AP au sein du RAR de Behren-lès-Forbach, je leur ai proposé dans un premier temps un questionnaire à compléter (_____).

Il ressort de ce sondage que les AP ont pris conscience du rôle qu'ils pouvaient jouer au sein du RAR : venir en aide aussi bien aux élèves qu'aux équipes pédagogiques. De plus, le fait de les impliquer dans l'élaboration de tous les projets pédagogiques et de les faire participer aux réunions de travail a été un point fort de notre Réseau. Malgré leur manque d'expérience, ils se sentent écoutés et utiles, cela a fortement facilité leur intégration.

Dans un deuxième temps, j'ai pensé qu'il était préférable de laisser les Assistants Pédagogiques relater leurs expériences sur les fonctions les plus importantes. Deux assistants pédagogiques ont proposé de décrire leur quotidien, c'est-à-dire une semaine de travail au sein du Réseau Ambition Réussite de Behren- lès- Forbach.

➤ **Présentation**

Je m'appelle Iman Sebaa, je suis Assistante Pédagogique au collège Robert Schuman de Behren-Lès-Forbach depuis la rentrée scolaire 2006. Je suis titulaire d'une licence de sociologie de

l'université de Metz. Pour la rentrée prochaine, je souhaite intégrer l'IUFM afin de préparer le concours de professorat des écoles.

J'ai entendu parler du réseau Ambition Réussite et du recrutement des AP par un professeur du collège. Après une discussion avec ce professeur, j'ai décidé de présenter ma candidature.

➤ **Mon Emploi du temps**

Au cours d'une réunion de travail au mois de septembre, les PAR ont demandé à tous les AP de faire leur emploi du temps en tenant compte des cours à la faculté et de certaines obligations comme la présence obligatoire de quatre A.P par demi-journée, la présence à l'aide aux devoirs à l'école et au collège, la possibilité de modifier notre emploi du temps en fonction du travail à faire... C'est ainsi que j'ai concentré toutes mes interventions les lundis et vendredis. Le reste de la semaine je suis à la faculté de Sociologie de Metz. Voici un exemple d'emploi du temps d'une semaine de travail. Comme je l'ai précisé, mes interventions changent en fonction des semaines et des projets.

<i>Horaires</i>	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
<i>8h-9h</i>	<i>Projet lecture CP</i>	<i>COURS A LA FACULTE DE SOCIOLOGIE DE METZ</i>			<i>PPRE Français</i>
<i>9h-10h</i>	<i>Projet lecture</i>				<i>Projet lecture cycle 3</i>
<i>10h-11h</i>	<i>Cycle 3</i>				<i>PPRE</i>
<i>11h-12</i>	<i>Encadrement CLA</i>				<i>PPRE</i>
<i>12h-13h</i>					
<i>13h-14h</i>	<i>SCRABBLE</i>				<i>PPRE ou ATP</i>
<i>14h-15h</i>	<i>SCRABBLE</i>				<i>Atelier Conjugaison</i>
<i>15h-16h</i>	<i>PPRE ou ATP</i>				<i>Atelier Conjugaison</i>
<i>16h-17h</i>	<i>Aide aux devoirs dans les écoles</i>				<i>PPRE</i>
<i>17h-18h</i>	<i>Accompagnement scolaire au collège</i>				<i>Bureau A R bilan</i>

Voici la description de quelques projets.

➤ **Projet n°1 : Le « décloisonnement lecture » à l'école primaire Erckman-Chatrion :**

Le décloisonnement lecture est mis en place au premier degré dans le but de faire des groupes de besoin au cycle 2 et 3.

En cycle 2 : (**Voir Annexe 3 : Fiche action décloisonnement lecture cycle 2**)

Je suis intervenu en CP. L'enseignante profite de ma présence pour prendre en charge dans la classe, deux élèves qui ont de grandes difficultés à s'exprimer. Pendant ce temps là, je travaille la compréhension écrite et orale avec les autres élèves en menant des activités plus ludiques.

Avant chaque séance, l'institutrice me prépare une fiche où sont inscrits les différents points à voir avec les élèves. Les exercices sont le plus souvent oraux ce qui permet à chaque élève d'intervenir et de donner des réponses. La majorité de l'apprentissage porte sur la lecture des syllabes.

Le travail avec les enseignants de CP est donc toujours préparé à l'avance, et nous prenons dix minutes avant et après chaque séance pour voir si tout a été compris.

En cycle 3 : (**Voir Annexe 4 : Fiche action décloisonnement lecture cycle 3**)

Ce décloisonnement concerne une classe de CE2, de CMI et CM2. Les instituteurs ont formé trois groupes de besoins : le groupe des «bons», des «moyens» et le groupe des élèves en «difficulté». J'ai à ma charge le groupe des «bons». Je travaille à partir d'un livre de CMI, la compréhension d'un texte et la lecture orale. A chaque séance une fiche d'exercice est donc à compléter individuellement après lecture du chapitre, une correction collective est faite à la fin de chaque heure.

Les enseignants du premier degré sont présents pour répondre à nos questions, ils nous encadrent, et nous avons l'occasion d'échanger régulièrement.

Il est d'ailleurs préférable de prendre le temps de les rencontrer avant les séances pour mettre au point mes interventions.

Lors de mes premières interventions, j'ai rencontré quelques difficultés dans la gestion d'une classe, mais aussi dans la mise en place des séances. Cela s'explique par mon manque d'expérience, mais j'ai remarqué que des problèmes de discipline étaient plus fréquents en cycle 3. Ces difficultés ont été de moins en moins fréquentes à partir du moment où un climat de confiance s'est instauré entre les élèves et moi.

➤ **Projet n°2 : Les Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)**

J'ai eu l'occasion d'encadrer plusieurs PPRE. Je vous cite l'exemple de trois élèves anciens primo-arrivants qui sont en 3^{ème} Découverte Professionnelle (DP 6 heures). Ce sont des élèves très motivés et travailleurs. Ces séances de PPRE ont été mises en place après le conseil de classe du premier trimestre. Les professeurs, au vu des progrès remarquables de ces élèves, ont décidé de leur proposer une orientation vers une seconde générale. Dès lors, des séances de PPRE ont été programmées en français, en mathématiques et en langues vivantes. Pour ma part, je suis intervenu en français. Le professeur de français préparait les séances qui portaient sur les points importants de langue, grammaire, orthographe. Ces élèves avaient principalement des lacunes d'expression orale. J'ai travaillé avec eux sur deux trimestres et les bilans finaux ont été

très positifs puisque leur orientation en seconde générale a été acceptée. Ce programme d'aide personnalisée a été donc très bénéfique pour ces élèves.

➤ **Projet n°3 : Aide en français pour des élèves de la Classe d'Accueil (CLA).**

L'encadrement en Classe d'Accueil (CLA) consiste à mettre en place des groupes au sein de la classe, l'intérêt est de les faire travailler sur la langue française, en mettant l'accent sur l'expression orale. Le travail avec les élèves de CLA est un travail très enrichissant, le professeur nous donne les points du programme à étudier, et ma mission consiste à revoir les rudiments de la langue, à leur apprendre à avoir confiance en eux lors de leur conversation avec les camarades ou leur professeur.

Mon mémoire de licence porte sur les primo-arrivants, le travail avec les CLA m'a beaucoup appris et m'a permis de mener à bien ce projet, ce travail est très enrichissant et permet de voir un autre visage du collègue, comme lieu d'accueil et de soutien.

Le travail est assez prenant, il est assez difficile de gérer la disparité des élèves, certains maîtrisent la langue et d'autres ne parlent pas du tout français.

➤ **Projet n°4 : Le scrabble**

Le projet scrabble existe dans les écoles primaires depuis plusieurs années. Cette année, trois Assistants Pédagogiques ont participé au projet. Ils ont été répartis dans les différentes écoles primaires, en CM1 et CM2. L'objectif principal est de renforcer la maîtrise de la langue sous un aspect plus ludique.

Chaque séance permet de revoir ensemble les différents points de français comme l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire. J'ai à ma charge des groupes d'une dizaine d'élèves. Chaque élève a devant lui un plateau de jeu, je dicte les lettres choisies et je leur laisse un temps défini pour former un mot. A la fin du temps imparti, nous faisons une correction collective puis un élève va au tableau et compte à haute voix le nombre de points que le mot a rapporté, cela lui permet en plus de travailler le calcul mental.

Le nombre de points varie selon l'emplacement du mot dans la grille, l'élève doit donc utiliser une stratégie qui doit lui faire gagner le plus de points possibles.

Les élèves des classes de CM2 des quatre écoles du réseau ont pour motivation un défi inter-école, qui a eu lieu au mois de mars. Les meilleurs élèves participeront au championnat de France de scrabble.

➤ **Projet n°5 : L'aide aux devoirs dans les écoles et l'accompagnement scolaire au collège.**

Cette année, l'aide aux devoirs dans les écoles est une nouveauté. Elle a lieu en fin de journée de 16 heures à 17 heures. Les professeurs sélectionnent des élèves en début d'année et le travail de l'AP consiste en partie à vérifier les cahiers de textes, à les aider dans l'apprentissage des leçons. Nous sommes deux AP et un PAR pour au maximum de douze élèves. On divise le groupe en fonction des devoirs : les élèves ayant des travaux écrits dans une salle, et ceux qui ont des leçons à apprendre dans une autre.

Au collège, le travail est plus autonome, les élèves sont présents par choix et généralement le travail de l'AP consiste plus à encadrer les devoirs écrits de français ou de mathématiques, alors que les leçons sont plutôt apprises à la maison.

Les séances d'aide aux devoirs sont difficiles il y a des niveaux différents, généralement les élèves attendent beaucoup de nous et font l'amalgame entre bénéficiaire d'une aide et faire le travail à leur place. Il faut donc être vigilant et les habituer à chercher les réponses dans leur cours en revoyant la leçon systématiquement avant de faire un exercice.

Le bilan que je peux en tirer après une année de travail en tant qu'AP est dans son ensemble très positif. Mon ambition étant de devenir professeur des écoles, j'ai apprécié de pouvoir travailler dans le premier degré, d'être intégrée dans les équipes pédagogiques et de me faire une idée plus précise sur mon futur métier.

➤ **Présentation**

Je m'appelle Ciavarella Driss, j'étais Assistant d'Education en 2005-2006 au collège Robert Schuman. J'ai été recruté en tant qu'Assistant Pédagogique pour l'année 2006-2007. Je suis titulaire d'un baccalauréat STI Génie Electronique et d'une première année de STAPS. Actuellement je suis en Licence 1^{ère} année de sociologie. J'ai un profil pluridisciplinaire à dominante scientifique. Mon affectation s'est faite naturellement puisque je travaillais déjà au sein de l'établissement, le Principal m'avait sollicité pour un poste d'AP en fin d'année. Je suis aussi originaire de Behren-lès-Forbach, je connais donc parfaitement le contexte dans lequel évoluent les élèves. J'ai un rapport plutôt privilégié avec eux, il m'arrive souvent de jouer le rôle de médiateur. Le poste d'A.P m'a fort intéressé puisqu'il me permet de mettre mes compétences au service des élèves. C'est d'autant plus enrichissant pour moi dans la mesure où je me destine au métier de l'enseignement.

➤ **Mon Emploi du temps**

Comme ma collègue Sebaa Iman l'a précisé plus haut, nos emplois du temps ont été faits en totale autonomie. Les PAR nous ont précisé que nos études restent une priorité, j'ai donc concentré mon EDT sur deux journées afin de pouvoir organiser mes déplacements entre le collège et la faculté de Metz.

HEURES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H-9H	PPRE : méthode de travail ou lecture et compréhension	Cours à la Faculté de Sociologie de Metz			PPRE sport
9H-10H	Aide aux devoirs pour les élèves ayant une heure libre et souhaitant travailler pour un devoir				Réunion ou PPRE lecture et compréhension
10H-11H	Défi mathématiques à Victor Hugo				Aide aux devoirs pour les élèves ayant une heure libre et souhaitant travailler pour un devoir
11H-12H	Défi mathématiques à Victor Hugo				Atelier conjugaison
12H-13H					
13H-14H	Informatique				Informatique
14H-15H	Aide aux devoirs pour les élèves ayant une heure libre et souhaitant travailler pour un devoir				Atelier lecture CP-CE1 à Victor Hugo
15H-16H	Atelier lecture CP-CE1 à Victor Hugo				PPRE méthode de travail
16H-17H	Aide aux devoirs CP-CE1 à Victor Hugo				Atelier conjugaison
17H-18H	Accompagnement scolaire au collège				Bureau AR Bilan

Au cours de cette année scolaire, je suis intervenu au collège et au premier degré : voici la description de quelques projets :

➤ **Mes missions au sein du collège**

- *L'Aide au Travail Personnalisé (ATP)*

En début d'année, une fois le Réseau Ambition Réussite mis en place, les PAR ont préparé et programmé des séances d'A.T.P. Un PAR accompagné de deux AP ont pris en charge des classes

de 6^{ème}. Notre travail consistait à revoir l'organisation du cahier de texte, à élaborer des règles pour bien apprendre une leçon, à organiser son travail à la maison. (**Voir Annexes 5 et 6 : Séances d'ATP**). Certains élèves avaient déjà acquis de bonnes méthodes de travail, les cahiers de texte étaient bien tenus, les devoirs régulièrement faits. Par contre bons nombres d'entre eux accumulaient de graves lacunes dans l'organisation de leur travail. Ces séances d'ATP ont été très bénéfiques pour eux.

Pour l'an prochain, nous avons décidé de réajuster ces séances et de faire un suivi plus approfondi tout au long de l'année scolaire dans les classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

- Les Projets Personnalisés à la Réussite Educative (P.P.R.E)

Dans le cadre des P.P.R.E, j'ai suivi quelques élèves en Mathématiques. Dans un premier temps, les professeurs ont repéré des élèves en difficulté à partir des résultats de l'année précédente. Une réunion a été organisée avec les parents des élèves concernés, afin de les informer sur les objectifs des PPRE et par la même occasion signer les contrats.

J'ai donc à ma charge un ou deux élèves par séance. Le professeur a ciblé les difficultés des élèves et m'a fourni des exercices de remédiation.

Après une concertation avec le professeur responsable, les P.P.R.E s'arrêtent dès que l'élève a progressé sinon ils sont reconduits.

- Accompagnement scolaire au collège

L'accompagnement scolaire est pratiqué les lundis, mardis, et jeudis soirs de 17h à 18h, mais aussi occasionnellement lorsque des élèves ont des heures libres et qu'ils ont besoin d'un soutien. En fonction des compétences des Assistants Pédagogiques, nous nous répartissons les élèves. Pour ma part, je les aide dans les matières scientifiques : je revois, par exemple, avec eux la leçon de Mathématiques, je réexplique ce qui pose problème et je les laisse faire en autonomie leurs exercices. J'insiste fortement sur mon rôle qui est celui de les aider et non pas de faire les exercices à leur place.

L'accompagnement scolaire, qui est une heure supplémentaire dans leur emploi du temps, n'est pas perçu comme étant une contrainte car au fil du temps, les élèves ont pris conscience de l'utilité de l'aide que je pouvais leur apporter. Je rappelle que pour la plupart d'entre eux, ils ne peuvent bénéficier d'une telle aide à la maison.

➤ Mes missions dans les écoles primaires

Je suis intervenu à différentes reprises dans les écoles du Réseau pour différents projets comme des ateliers lecture en cycle 2, de l'aide aux devoirs... J'ai choisi de décrire mon rôle dans le défi Mathématiques.

- Le défi Mathématiques.

Le défi Mathématiques est une des liaisons écoles – collège (CM2/6^{ème}) qui existe depuis plusieurs années.

En cours de mathématiques, les élèves de 6^{ème} rédigent des problèmes à destination des élèves de CM2. L'accent est mis sur les mathématiques mais aussi l'expression française (**Voir Annexe 7 fiche action : défi mathématiques**).

Une fois les problèmes rédigés, j'interviens dans l'une des écoles primaire du réseau. Nous sommes quatre intervenants : deux professeurs des écoles de CM2, un PAR et moi. Les

professeurs des écoles, après avoir réalisé un contrôle diagnostic, ont créé quatre groupes de besoin. J'ai à ma charge le groupe des moyens soit 10 élèves.

Mon travail s'est fait en deux temps :

- Dans un premier temps, les élèves de CM2 ont résolu les problèmes des élèves de 6^{ème} (3 à 4 séances d'une heure). Je distribue un problème à chaque élève et ils bénéficient d'un temps de réflexion (7 à 8 minutes) pour le résoudre. Ensuite un élève passe au tableau pour corriger le problème. Après discussion et confrontation des résultats, les élèves se mettent d'accord pour établir une correction commune. Suivant les séances et les difficultés, ils peuvent résoudre trois à quatre problèmes par séance.
- Dans un second temps, les élèves de CM2 à leur tour rédigent de problèmes à destination de leurs camarades de 6^{ème} (3 à 4 séances d'une heure). En plus des mathématiques, j'insiste sur la langue française. En effet, le passage à l'écrit pose plus de problèmes. Je revois avec eux la tournure des phrases, l'orthographe, les règles grammaticales de manière à ce que le problème soit bien écrit.

En juin, au moment de la visite du collège par les élèves de CM2, les professeurs ont organisé un défi. Les élèves de 6^{ème} et de CM2 doivent résoudre des problèmes, des énigmes... Un prix est décerné au vainqueur.

J'ai trouvé cette manière de travailler les mathématiques et le français très intéressante. En effet, les élèves sont très motivés et très volontaires. Le fait de se confronter à d'autres élèves autour d'un défi mathématiques ne fait qu'augmenter cette motivation. D'une manière générale, cela a été profitable, par exemple dans le groupe des faibles, le professeur a senti un effet positif sur certains élèves, prise de parole plus facile qu'en classe entière, progrès en mathématiques.



Depuis le classement de notre établissement en RAR, les enseignants ont le sentiment d'avoir une surcharge de travail : on leur demande de compléter des documents tels que les fiches projets, fiches de suivi de PPRE, des temps de concertation qui se font toujours en dehors de leur temps de travail (pendant la pause déjeuner, il arrive même de finaliser des projets au cours des récréations...).

En début d'année scolaire, nous étions face à une grande réticence de la part de nos collègues surtout dans le premier degré. Paradoxalement, ils étaient convaincus que les moyens humains supplémentaires pouvaient être une aide pour les élèves. C'est donc après le lancement des premiers projets pédagogiques et en voyant l'impact positif sur les élèves qu'ils ont été rassurés. A ce moment là, les échanges et réunions de travail sont devenus plus faciles pour les PAR et AP.

Au premier degré, la multiplication des intervenants devenait problématique. Certains élèves pour un même projet se trouvaient parfois face à plusieurs adultes (le professeur, le PAR, l'AP). Cela pouvait déstabiliser les élèves.

En période d'examen, les absences des AP étaient très importantes, cela a considérablement perturbé le bon déroulement des divers projets. Il fallait trouver des remplaçants, modifier certains emplois du temps...



En début d'année, la gestion des A.P se faisait par l'ensemble des PAR. Rapidement nous avons constaté que l'exercice devenait difficile. En effet, les A.P n'avaient pas t'interlocuteur privilégié, et des problèmes de communication sont apparus. Par exemple lors de la mise en place d'un PPRE, un A.P pouvait consulter les quatre PAR. Pour régler ces problèmes de communication, j'ai décidé que chaque PAR devenait référent de quatre A.P.

Dès la rentrée scolaire prochaine, j'imposerai deux heures consécutives de réunion hebdomadaire obligatoire. La première heure permettra de passer en revue les différents projets et la deuxième heure permettra aux PAR de travailler en groupe restreint avec quatre AP afin de faire plus régulièrement et plus efficacement des bilans.

Cette année très peu d'AP ont pu intervenir directement dans les classes en présence du professeur. Une réflexion est en cours afin de les intégrer dans les classes, par exemple pour faciliter la mise en place d'un PPRE.

Lors de la phase de recrutement, j'ai étudié avec beaucoup d'intérêt le profil de poste qui m'intéressait à savoir le profil scientifique et j'ai été vite persuadé de l'utilité de renforcer l'équipe pédagogique du collège de Behren-lès-Forbach, c'est cela qui m'a motivé pour postuler au poste de PAR. De plus je connaissais en partie l'équipe pédagogique du collège et surtout le public car j'y ai enseigné les SVT en 1996, ce qui a facilité mon m'intégration.

Pour cette première année scolaire, une partie importante de notre travail a été de mettre en place le bureau Ambition Réussite: création des multiples fiches dialogues, mise en place des emplois du temps des AP et leur gestion, redynamiser les liaisons avec les écoles du réseau et le collège, les lycées, les parents. C'était une phase très difficile, il fallait tout inventer.

L'autre difficulté, c'est l'absence de temps de concertation avec les équipes pédagogiques et les PAR. Mettre en place toute une dynamique de projet nécessite des réunions de travail. Les professeurs ont soulevé régulièrement ce problème. Cela a été un obstacle dans le lancement des projets.

Mes diverses interventions dans le premier degré m'ont permis de prendre conscience de l'importance des liaisons avec le second degré. Pour remédier aux difficultés scolaires des élèves du collège, un travail important est à faire en amont. Je pense que les différents projets notamment dans la maîtrise de la langue sont très bénéfiques, surtout pour le public qu'on accueille.

D'autres questions plus personnelles m'interpellent. Je fais fonction de PAR mais il n'existe pas de statut particulier pour définir mon travail. Je suis toujours considéré comme professeur de SVT et pourtant l'enseignement des SVT ne prend qu'une part minime dans mon emploi du temps.

En intégrant le RAR de Behren-lès-Forbach, je risque de perdre mon poste au collège A. Fournier de Freyming-Merlebach. A ce jour, je n'ai aucune garantie d'intégrer mon collège d'origine.

Après cette première année de fonctionnement, j'ai quand même pris la décision de poursuivre

mes missions pour les trois ans à venir grâce en grande partie aux bonnes conditions de travail. La grande disponibilité de notre chef d'établissement a facilité le travail des PAR. Il a su être à notre écoute et prêt à nous recevoir.

Annexe 1 : Lettre de mission

Annexe 2 : Fiche action vierge

Annexe 3 : Fiche action décloisonnement lecture cycle 3

Annexe 4 : Fiche action décloisonnement lecture cycle 3

Annexes 5 et 6 : Séances d'ATP

Annexe 7 : Fiche action défi mathématiques

Annexe 8 : Questionnaires aux AP et réponses



LETTRE MISSION

M. Rédha DOUAIR professeur de SVT et professeur Ambition Réussite, profil Scientifique a pour fonction essentielle d'impulser, de motiver, d'aider, de conseiller et de coordonner les équipes pédagogiques des écoles et du collège du réseau.

Au collège :

- Mettre en place en collaboration avec les professeurs Ambition Réussite les projets et actions du Réseau Ambition Réussite.
- Créer les documents et fiches pour chaque projet.
- Organiser des rencontres avec l'équipe pédagogique pour la mise en place des projets.
- Eléments moteurs du réseau (?)...
- Encadrer des groupes restreints d'élèves en difficulté pour des activités de soutien dans le domaine scientifique (PPRE etc.).
- Encadrer et former des assistants pédagogiques dans les activités de soutien, de PPRE ou de divers projets.
- Faire les bilans et diagnostics des différents projets en collaboration avec l'équipe pédagogique.
- Faire le lien entre le collège et les lycées du secteur.

Dans les écoles primaires :

- Faire le lien entre les écoles du premier degré et le collège. Professeur référent de l'école E. Chatrian.
- Encadrer les Assistants pédagogiques et assurer le bon déroulement de leurs interventions.
- Planifier les interventions des Assistants Pédagogiques dans les écoles après avoir reçu une fiche action.
- Renforcer le lien entre les écoles et le collège dans le domaine scientifique à partir d'un projet «le défis Maths»
- Organiser des concertations avec l'équipe des professeurs des écoles à la fin de chaque période ou à la fin d'une action.
- Rédiger les bilans en collaboration avec les professeurs des écoles.
- Encadrer l'aide aux devoirs avec les Assistants pédagogiques et les directeurs des écoles.

Année : 200 / 200

Etablissement :

--

Axe 1 <input type="checkbox"/>	Axe 2 <input type="checkbox"/>	Axe 3 <input type="checkbox"/>	Axe 4 <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Début de l'action : P1 <input type="checkbox"/> P2 <input type="checkbox"/> P3 <input type="checkbox"/> P4 <input type="checkbox"/> P5 <input type="checkbox"/>	Fin de l'action : P1 <input type="checkbox"/> P2 <input type="checkbox"/> P3 <input type="checkbox"/> P4 <input type="checkbox"/> P5 <input type="checkbox"/>
--	--

Noms des professeurs concernés	Niveau d'enseignement	Jours d'intervention	Horaires
Noms ou nombre de PR sollicités		Jours d'intervention	Horaires
Noms ou nombre de AP sollicités		Jours d'intervention	Horaires

(champ obligatoire)

<ul style="list-style-type: none"> • Le vôtre (professeur de la classe) : 	
<ul style="list-style-type: none"> • Celui du PAR : 	
<ul style="list-style-type: none"> • Celui de l'AP 	
des réajustements au cours de l'action) (à surveiller au fil des séances dans le but de réaliser	

:

Année : 2006 / 2007

Ecole : Elémentaire ERCKMANN-CHATRIAN

Groupes de besoins en lecture au Cycle 2 - PPRE

Axe 1

Axe 2 X

Axe 3

Axe 4

Début de l'action : P2

Fin prévue : P5

Observations : Travail sur 2 demi journées par semaines, lundi et jeudi matin. 1AP par matinée.

Noms	Fonction
Mlle KIEFFER Valérie	Professeur des Ecoles, CP
Mlle COLBUS Déborah	Professeur des Ecoles, CP-CE1
Mme KOWALCZYK Marie-Céline	Professeur des Ecoles, CE1
Mme D'ANGELO Fabienne	PAR Référent
Mme SUTERA Danielle	Assistante Pédagogique
Mlle NEHLIG Magali	Assistante Pédagogique
Mlle SEBAA Iman	Assistante Pédagogique

Année : 2006 / 2007

Ecole : Erckmann-Chatrian

Ateliers de lecture au C3 - PPRE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

Début de l'action : P2

Fin prévue : fin d'année

Observations : 2 séances par semaine

- une séance le lundi de 9h à 10h
- une séance le vendredi de 10h15 à 11h30

Noms	Fonction
M K	CE2
Mlle M	CE2/CM1
Mlle S	CM1/CM2
M T	CM2
Mme D'ANGELO Fabienne	PAR Référent
Mme S	Assistante Pédagogique
Mlle N	Assistante Pédagogique
Mlle S	Assistante Pédagogique

(ce que l'élève doit savoir au regard des programmes 2002)	Etapas de l'action				Bilan intermédiaire	Bilan général
		Fonction	Tâches	Groupes pris en charge		
(champ obligatoire) - automatiser la reconnaissance des mots - déchiffrer un mot que l'on ne connaît pas - comprendre en lisant un texte en partie ou en entier - travailler la lecture à voix haute	→6 groupes d'élèves *3 groupes d'élèves en très grande difficulté de lecture (6-7 élèves) *1 groupe d'élèves en difficulté (22 élèves) *1 groupe d'élève de niveau moyen (22 élèves) *1 groupe de bons lecteurs (22élèves)	PE AP 3x	Enseignement Conduite de séances selon les objectifs fixés par les enseignants Les documents de travail sont fournis par les maîtres	4 groupes en difficultés 2 autres groupes (moyens bons)	A la fin de chaque période Protocole d'évaluation établi selon les objectifs travaillés	Progression des élèves * Evaluation fin de CM2 (* Evaluation diagnostique qui servira aussi d'évaluation finale)
		<p>Période 2 à 5 du 6 novembre 2006 au 25 juin 2007 Lundi de 9h à 10h</p> <p>Mme S Mlle N Mlle S</p> <p>Vendredi de 10h15 à 11h30</p> <p>Mme S Mlle N Mlle S</p>				

Le cahier de texte est un document « important » au même titre que le carnet de correspondance.

Le cahier de texte est plus pratique qu'un agenda.

Ton cahier de texte doit être bien tenu et propre durant toute l'année scolaire. Il sera couvert d'un protège-cahier.

Ce cahier te servira dans toutes les matières, tu dois donc toujours l'avoir sur toi.

N'oublie pas de noter tes devoirs à chaque fin de cours.

Comment noter tes devoirs ?

matière	pour le	texte
Maths.	2310	72 848,57-49,759 6248,5515,7 437 ÷ 3
Allemand	2310	- relire fiche signalétique - relire "die familie".
Français	0611	Prevoir règles 1 à 11.

Pour chaque page de ton cahier de texte,

- trace une colonne « devoir fait » d'un carreau à droite
- note la matière concernée
- note la date pour laquelle le devoir doit être fait
- note proprement le devoir donné par ton professeur (que ce devoir soit donné par écrit ou à l'oral)
- conserve les pages du samedi : elles te se

→ _____

D'habitude, comment apprends-tu ta leçon ? Réponds aux questions suivantes :

Indique ton ambiance de travail à la maison (lieu, luminosité, entourage, ambiance sonore...) :

Note tes horaires de travail :

Précise ce que tu fais pour apprendre une leçon pour le prochain cours (je la récite, je la recopie, je construis un plan, je la lis à haute voix...)

Complète les phrases suivantes :

J'arrête d'apprendre quand ...

Je sais que j'ai bien mémorisé ma leçon si je suis capable de...

Ce qui est difficile quand j'essaie de mémoriser une leçon, c'est ...

Au cours suivant, j'évalue ce que j'ai retenu de ma leçon (coche la phrase qui te correspond)

- Je sais si bien ma leçon que je demande à être interrogé(e) par le professeur
- Je me souviens assez bien de ma leçon pour comprendre dès le début du cours de quoi le professeur parle
- Je mets plusieurs minutes à remettre de l'ordre dans mes souvenirs pour comprendre le nouveau cours.
- Je ne me souviens plus de l'essentiel.

Bilan : barre ce qui ne te correspond pas :

- Je dois faire quelque chose pour être plus efficace.
- Je ne change pas ma méthode de travail.

Réfléchissons ensemble sur des règles à respecter pour bien apprendre une leçon :

Recopie du tableau toutes les règles qu'on a trouvées ensemble et qu'il faudra respecter.

→

Complète à la maison le questionnaire suivant :

Date à laquelle tu as été prévenu(e) du contrôle :

Date prévue du contrôle (jour et heure) :

Matière concernée :

-
- as-tu participé activement pendant le cours ?
 - as-tu posé des questions si tu ne comprenais pas ?
 - as-tu été interrogé(e) oralement par le professeur ?
 - as-tu bien compris la leçon (vocabulaire...) ?

-
- ton ambiance de travail
 - lieu où tu as appris ta leçon
 - temps mis pour apprendre la leçon
 - note les jours où tu as appris ta leçon ?
 - au total, combien de temps as-tu passé pour apprendre ta leçon ?
 - as-tu bénéficié d'aide ? Si oui de qui ?
 - avant le contrôle, es-tu allé voir ton professeur pour qu'il t'explique encore les choses que tu n'as pas comprises ?

Lorsque ton professeur te rendra ton contrôle, complète le tableau ci-dessous :

Note	Remarques

Année : 2006 / 2007

Ecole : Hugo, Berlioz, Erckmann-Chatrian

Echange inter degrés comprenant la visite du collège.
Défi maths : rédaction et résolution de problèmes mathématiques + TICE (traitement de texte)

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

Début de l'action
Période 4
Fin prévue
Jour de la visite du collège
Observations
Nécessité d'une concertation avec les collègues de math du collège en réunion pour le lancement, l'échéancier si possible cette semaine (entre 18 et 22sept)

Noms	Fonction
K	CM1/CM2 (Hugo)
C	CM2 (Hugo)
S	CM1/CM2 (Erckmann Chatrian)
T	CM2 (Erckmann Chatrian)
P	CM1/CM2 (Berlioz)
A	CM2 (Berlioz)
Mme S	Professeur de maths (collège)
M. S	Professeur de maths (collège)
Mme F	P.E. en SEGPA (collège)
M. DOUAIR Rehda	P.A.R. Référent
M. C	Assistant Pédagogique

(ce que l'élève doit savoir au regard des programmes 2002)	Etapas de l'action				Bilan intermédiaire	Bilan général
		Fonction	Tâches	Groupes pris en charge		
(champ obligatoire)	Les élèves de 6em rédigent des problèmes pour les CM2 (un envoi à plusieurs classes en période 4) Les CM2 les résolvent et renvoient leur propres problèmes + les solutions du précédent renvoi. Les 6em retournent leurs réponses aux CM2 avec les critiques éventuelles des rédactions.	2 AP 2 PE PAR (par école)	Surveillance CM1 Prise en charge du groupe des faibles Prise en charge du groupe des forts	CM1 des 2 classes Faibles CM2 Forts CM2	Devoir noté (rédaction d'un problème) _note	Noter Note finale Réinvestir cette compétence
Je suis capable de rédiger un problème relatif à... comprenant 1 énoncé et une question						
	Maths : -addition -soustraction -multiplication -division 2 opérations B2i				Etre capable de résoudre un problème avec une opération	Etre capable de résoudre un problème comprenant 2 opérations

A quoi se rajoutent :

- La préparation de questions écrites aux délégués du collège (écrit, oral)
- La visite du collège avec atelier de recherche au CDI, rencontre infirmière, délégués.
- La place des CM1 : participent-ils à la visite ? (N.D.L.R. non, ça ferait trop de monde à gérer).

1) Comment avez-vous été recruté ?

Je connaissais un professeur dans le collège qui m'a mis au courant des recrutements.

2) Qu'avez-vous pensé de l'entretien de recrutement ?

Les questions étaient précises et concernaient mes compétences, mes apports personnels pour l'équipe, le jury m'a mis à l'aise.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R. ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

Les professeurs des écoles étaient quelques peu réticents face à tous les projets du RAR, ils voyaient ce dispositif comme une surcharge de travail, pour tout le reste aucun souci.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

Pour certains comme une aide supplémentaire pour d'autres comme une surcharge de travail.

5) Comment êtes-vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P. ?

Comme un adulte de plus au sein de l'établissement, très différent de la relation avec les assistants d'éducation, car ils nous appellent monsieur ou madame et non par notre prénom.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R. ?

Ils nous ont encadré tout au long de l'année, à la moindre difficulté ils étaient là pour nous aider.

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ?

Formation c2i

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège : aide individualisée aux élèves en difficultés, remédiation en classe de 6^{ème}, atelier conjugaison, aide aux devoirs, intervention en classe de CLA.
- Dans les écoles : atelier lecture, aide aux devoirs

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?

Au collège ? 8 heures en école primaire, 10 heures au collège.

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ? La plupart du temps, il n'y a aucune préparation, puisque se sont les professeurs qui doivent le faire.

11) Pensez-vous avoir des retours sur les effets de vos interventions ? On a suivi les élèves tout au long de l'année, de ce fait on a forcément remarqué des résultats.

12) Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos interventions ? Parfois, davantage par rapport au comportement des élèves.

13) Ne souffrez-vous pas de toutes ces interventions trop «hachées» ? Non

14) Vous laisse-t-on prendre des initiatives ? Oui

15) Quelles conditions jugez-vous devoir réunir pour que votre travail soit plus efficace ? Equipe pédagogique bien soudée où il y a une bonne communication entre les membres.

16) Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec des enseignants ? Sur les choix pédagogiques ? ...non

17) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ? Une grande expérience avec les élèves

18) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ?
Si je réussis mes examens je dirai oui.

19) Partie libre et ouverte : si c'était à refaire ? J'ai aimé, je n'ai pas aimé.....
J'ai aimé mon équipe, le travail ensemble. Intervenir en école primaire. Je le referais de suite, ça m'a apporté une grande expérience de travail en équipe et une expérience avec les élèves de la maternelle à la 3^{ème}.

1) Comment avez-vous été recruté ?

J'ai envoyé une lettre de candidature après avoir entendu parler du projet Ambition Réussite puis le collège m'a contactée pour un entretien.

2) Qu'avez vous pensé de l'entretien de recrutement ?

J'ai été mise à l'aise par l'ensemble des personnes présentes, l'entretien était axé sur mes compétences, ce que j'attendais d'un tel poste et mes réactions dans différentes situations données.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

L'ensemble du personnel m'a très bien accueillie et acceptée au sein du collège, quant aux enseignants des différentes écoles du RAR, leur accueil a été plus mitigé car ils ne savaient pas à quoi s'attendre.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

Dans l'ensemble il y a une bonne entente, une bonne communication . Ces derniers n'hésitent pas à faire appel à nous lors des projets ou pour des aides ponctuelles.

5) Comment êtes vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P ?

Les élèves font de plus en plus appel à nous pour des besoins ponctuels et n'hésitent pas à venir nous chercher en cas de besoin. La distinction avec l'assistant d'éducation s'est très vite faite du fait que je me fais vouvoyer par les élèves.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R ?

Nous avons été soutenus par les P.A.R lors des différents projets auxquels nous participons, ils sont toujours là pour répondre à nos différentes questions et attentes

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ?

Oui, une formation plus pratique de l'aide aux devoirs aurait été plus efficace car celle que nous avons eue était trop théorique.

8) Quels sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège : PPRE dans le domaine littéraire parfois mathématiques pour les 6^{ème} ; l'expression orale, préparation au brevet des collèges histoire-géographie, français) ; l'aide aux devoirs.
- Dans les écoles : décloisonnement lecture au cycle 2, l'aide aux devoirs.

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?
Au collège ?

Dans les écoles : 3h, au collège : 11h

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ?

Pour le décloisonnement lecture au cycle 2 l'enseignant me fournit en début d'heure le déroulement de la séance et les exercices à proposer aux élèves. Pour les PPRE au collège certains professeurs ne sont pas aussi assidus quant au suivi et aux propositions d'exercices pour les élèves qu'ils nous envoient, dans ces cas là, je prépare moi même la séance et choisis des exercices à donner aux élèves.

11) Pensez-vous avoir des retours sur les effets de vos interventions ?

Oui beaucoup plus au primaire qu'au collège car en ce qui concerne les projets au primaire nous avons des réunions de concertation où on effectue un bilan des actions passées.

Pour le collège c'est plus difficile en raison de la complexité de faire un bilan des PPRE.

12) Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos interventions ?

Non pas particulièrement.

13) Ne souffrez-vous pas de toutes ces interventions trop «hachées» ?

Non cela nous permet justement de pouvoir avoir accès à un plus grand nombre d'actions même si elles ne sont pas reconduites dans le temps.

14) Quelles conditions jugez-vous devoir réunir pour que votre travail soit plus efficace ?

Les conditions nécessaires pour être plus efficace seraient que les exercices proposées par les professeurs pour les PPRE soient fournis par avance et de manière beaucoup plus régulière.

15) Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec des enseignants ? Sur les choix pédagogiques ? ...

Non car dans la mesure du possible nous essayons de trouver un temps de concertation avant pour pouvoir discuter de nos interventions.

16) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ?

Elle permet d'avoir une expérience concrète du milieu dans lequel on envisage d'évoluer plus tard. C'est un moyen concret de préparer le concours de professeur des écoles par les différentes actions qui nous sont proposées.

17) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ?

Oui car nous avons pu choisir notre emploi du temps à raison de 18h de présence par semaine

18) Partie libre et ouverte : si c'était à refaire ? J'ai aimé, je n'ai pas aimé.....

Si c'était à refaire se serait sans problème car c'est une excellente expérience professionnelle. Ce travail nous permet de côtoyer, d'aider les élèves, d'avoir une vraie approche pédagogique avec eux.

1) Comment avez-vous été recruté ?

L'an dernier je travaillais en tant qu'assistant d'éducation au collège Robert Schuman de Behren-lès-Forbach. Le Principal Mr Girardo m'a convié à passer l'entretien, car il estimait que mes connaissances en sciences et que le contact que j'avais établi avec les élèves seraient de bonnes caractéristiques pour être un assistant pédagogique.

2) Qu'avez vous pensé de l'entretien de recrutement ?

L'entretien fût assez bref en ce qui me concerne puisque Mr Girardo et Mme Egloff me connaissaient déjà. Sinon j'ai apprécié les directives, et l'entretien en lui-même ne m'a rien appris car Mr le Principal m'en avait déjà fait part.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

Dans l'ensemble l'accueil était d'ambiance sympathique mais professionnel, excepté pour les enseignants des écoles primaires, et certains du collège.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

En début d'année ce fût délicat avec certains d'entre eux, au collège comme en primaire. Mais le temps m'aura donné raison, tout comme pour les autres A.P. Je pense qu'ils anticipaient un peu trop notre travail, et que ça leur donnait l'impression d'être rabaissés, que leurs compétences étaient remises en cause. Ce qui n'est pas le cas, et ils s'en sont rendu compte. Maintenant je pense que nous sommes indispensables, car nous sommes énormément sollicités.

5) Comment êtes vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P ?
Pour ma part, ma situation est différente par rapport aux autres A.P. puisque, premièrement, j'ai grandi à Behren, deuxièmement, j'ai été assistant d'éducation. Certains font la distinction sur mon changement de statut, d'autres non. Mais il y a beaucoup plus d'élèves qui font la distinction en fin d'année, à force de voir le travail que l'on procure.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R ?
Oui, tout au long de l'année, et ils n'hésitent pas d'ailleurs à nous rappeler qu'ils sont là pour nous pour quoi que ce soit.

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ?
Formation au C2i.

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?
- Au collège : de l'aide aux devoirs, des P.P.R.E., A.T.P., différents projets tels que l'atelier conjugaison, la salle informatique, la préparation au brevet...
- Dans les écoles : de la lecture, de l'aide aux devoirs, défi mathématique...

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?
Au collège ?
Pour 18 heures de travail en une semaine, je consacre 7h en primaire, et 11h au collège.

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ?
Mes interventions sont préparées en fonction du travail souhaité (écrit ou oral), en fonction de la matière, et surtout des élèves concernés.

11) Pensez-vous avoir des retours sur les effets de vos interventions ?
Oui, le fait de voir les élèves revenir, en nous présentant avec fierté les notes qu'ils ont obtenues, et une satisfaction personnelle, surtout lorsqu'ils viennent vous voir pour différents devoirs, dans différentes matières.

12) Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos interventions ? Non.

13) Ne souffrez-vous pas de toutes ces interventions trop «hachées» ? Non.

14) Vous laisse-t-on prendre des initiatives ?
Oui, on nous demande toujours notre avis, et on nous sollicite pour prendre des initiatives.

15) Quelles conditions jugez-vous devoir réunir pour que votre travail soit plus efficace ?
Un emploi à temps plein.

16) Vous arrivent-ils d'être en désaccord avec des enseignants ? Sur les choix pédagogiques ? ...
Oui c'est déjà arrivé, mais nous parvenons toujours à prendre une décision qui arrange plus ou moins tout le monde.

17) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ?
De l'expérience dans l'optique d'être un futur professeur, de l'argent en tant qu'étudiant ce qui n'est pas négligeable, et de l'autosatisfaction.

18) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ?
Si j'ai mon année alors oui.

19) Partie libre et ouverte : si c'était à refaire ? J'ai aimé, je n'ai pas aimé.....
Garder la même équipe de PAR et d'AP.

1) Comment avez-vous été recruté ?

J'ai postulé pour un poste d'assistant d'éducation et on m'a informé qu'il y a des postes d'assistants pédagogiques et donc j'ai été retenue pour passer un entretien.

2) Qu'avez-vous pensé de l'entretien de recrutement ?

L'ambiance était bonne à l'entretien, les questions étaient plus axées sur ma motivation et mes compétences.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R. ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

L'équipe de direction du collège ainsi que les professeurs Ambition Réussite ont très bien accueilli l'ensemble des Assistants Pédagogiques. Mais au début de l'année scolaire, nous avons été confrontés à une grande réticence de la part des professeurs des différentes écoles primaires du réseau : ils n'envisageaient pas de collaborer avec des personnes qui n'avaient aucune compétence particulière en matière d'enseignement.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

Les professeurs font de plus en plus appel aux assistants pédagogiques pour différents projets. Ils nous perçoivent comme une aide en plus, et ce n'est pas de refus.

5) Comment êtes-vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P. ?

Pour ma part certains élèves ont du mal à me vouvoyer mais néanmoins il y a toujours du respect, au début ils avaient du mal à faire la différence entre assistant pédagogique et assistant d'éducation mais ils ont fini par voir que nos missions n'étaient pas les mêmes.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R. ?

Je pense que les premiers qui nous ont aidés et voire même formés se sont les P.A.R, ils ont toujours été là pour nous conseiller et répondre à nos questions.

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ?

La formation d'aide aux devoirs que nous avons eu ne nous a pas été d'une grande utilité, je pense qu'on a appris plus de chose en étant sur le terrain.

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège.
- Dans les écoles.

- Dans les écoles j'ai fait différentes missions : prise en charge CM1 pendant le défi-math, rédiger des problèmes avec les CM2 pour le défi-math, groupe de lecture CE1, aides aux devoirs.

- Au collège : PPRE notamment pour des difficultés de compréhension, aides en math salle info avec des 6ème, approfondissement lecture en CLA, atelier conjugaison, ouverture salle info, aides divers projets en salle info ou autre, aide aux devoirs...

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ? Au collège ?

Le temps passé dans les écoles et le collège a été variable selon les périodes de l'année. Je passe plus de temps au collège que dans les écoles.

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ?

En général pour chaque mission ou projet nous sommes aidés par les P.A.R ou enseignants qui nous fournissent cette aide soit directement parlant soit sous forme de notes avec des instructions.

11) Pensez-vous avoir des retours sur les effets de vos interventions ?

Les retours que j'ai me viennent pour la plupart du temps des élèves que j'ai aidés, et il y a aussi des professeurs qui remarquent un changement et qui n'hésitent pas à nous le faire savoir.

12) Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos interventions ?

Non pas particulièrement.

13) Ne souffrez-vous pas de toutes ces interventions trop «hachées» ?

Non car les interventions sont variées cela change de faire toujours la même chose.

14) Vous laisse-t-on prendre des initiatives ?

Oui car il m'arrive d'être confronté à des situations où je me dois de prendre des initiatives.

15) Quelles conditions jugez-vous devoir réunir pour que votre travail soit plus efficace ?

Si tout le monde y mettait du sien je pense que le travail serait nettement plus efficace.

16) Vous arrivent-ils d'être en désaccord avec des enseignants ? Sur les choix pédagogiques ? ...

Non en général on se concerte avant pour éviter les désaccords

17) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ?

Elle permet d'avoir une expérience non seulement dans le domaine de l'enseignement mais aussi de l'éducation.

18) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ?

Oui car nous avons pu choisir notre emploi du temps à raison de 18h de présence par semaine.

1) Comment avez-vous été recruté ?

J'ai été contactée par le collège pour un entretien de sélection suite à une candidature passée par le biais de l'ANPE.

2) Qu'avez-vous pensé de l'entretien de recrutement ?

L'entretien n'a pas été aussi stressant que je ne le pensais : le jury m'a mise à l'aise. Les questions étaient surtout axées sur mes compétences, mes diverses expériences et sur tout ce que je pouvais apporter à l'équipe.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

L'équipe de direction du collège ainsi que les professeurs Ambition Réussite ont très bien accueilli l'ensemble des Assistants Pédagogiques. Mais au début de l'année scolaire, nous avons été confrontés à une grande réticence de la part des professeurs des différentes écoles primaires du réseau : ils n'envisageaient pas de collaborer avec des personnes qui n'avaient aucune compétence particulière en matière d'enseignement.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

Au fil de l'année, la réticence a disparu. Les professeurs tant du collège que des écoles primaires du réseau n'hésitent plus à faire appel aux Assistants Pédagogiques pour les différents projets qu'ils voulaient mettre en place. Une certaine confiance s'est installée.

5) Comment êtes-vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P ?

Certains élèves n'hésitaient pas à venir au bureau Ambition Réussite pour solliciter de l'aide d'un Assistant Pédagogique. Même si au début les élèves nous considéraient comme des Assistants d'Education, la distinction s'est faite quand ils ont compris qu'il fallait nous vouvoyer. Mais actuellement, on constate que beaucoup d'élèves nous appellent PPRE et pas Assistants Pédagogiques.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R ?

Les professeurs Ambition Réussite sont toujours présents quand on nécessite une aide, un avis ou un conseil.

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ?

Une formation plus concrète en matière d'aide aux devoirs serait un plus. Nous avons bien suivi une formation à

l'aide aux devoirs mais celle-ci était trop théorique, pas assez proche de ce qu'on a pu observer sur le terrain.

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège.
- Dans les écoles.

- Au collège : je prends en charge des demi-groupes de 6^{ème} dans le cadre du cours d'Expression Orale, ou alors des classes entières pour les ateliers de conjugaison. J'assure des PPRE tant littéraires que scientifiques. Je participe à l'aide aux devoirs.

- Dans les écoles : En écoles maternelles, j'ai préparé un spectacle de marionnettes avec des petits groupes de moyenne section. Et je prépare un spectacle de cirque avec des groupes hétérogènes d'élèves de toute petite section, petite section, moyenne section et grande section. Je participe à l'aide aux devoirs dans deux écoles élémentaires du réseau. Je prends en charge des groupes de classe dans le cadre d'un projet lecture en cycle 2. J'ai formé un groupe de CM2 au Scrabble dans le but de faire aller ces élèves au championnat de Lorraine de Scrabble ; j'ai également initié des groupes de CM1 au Scrabble.

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?

Au collège ?

Le temps passé dans les écoles et le collège a été variable selon les périodes de l'année. Je passe plus de temps dans les écoles primaires qu'au collège.

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ?

Pour le projet lecture en cycle 2, l'enseignant me fournit la séance à animer. Pour le projet Scrabble, j'ai préalablement été formée par Madame Heberlé, du comité de Scrabble de Behren. C'est elle qui m'a fourni les séances de Scrabble à jouer avec les élèves des différents groupes. En revanche, pour les autres projets, les enseignantes ne m'ont apporté aucune aide. Je prépare moi-même les séances que je vais animer en fonction des différents groupes.

11)

je me sente le plus à l'aise possible, que je m'intègre, ils sont toujours là pour répondre à mes questions et me conseiller.

Cependant, l'accueil a été un peu plus compliqué au niveau des enseignants du primaire. En effet, le manque d'information vis-à-vis du système et de sa mise en place n'a pas facilité les rapports.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

Ceux-ci me perçoivent comme une de leurs collègues et n'hésitent pas à me confier certains de leurs élèves dans le cadre de PPRE.

5) Comment êtes vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P ?

Les élèves me perçoivent plutôt comme un professeur, comme une aide supplémentaire en dehors de leurs heures de cours et n'hésitent pas à venir à me consulter.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R ?

Les P.A.R me tiennent régulièrement informée des projets en cours, des demandes des professeurs ou autre... ils sont toujours disponibles en cas de problème

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ? Non.

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège. L'aide aux devoirs, les PPRE en anglais, français et autres matières littéraires, les préparations au brevet, ateliers de conjugaison, aide au travail personnalisé, projet ELA...

- Dans les écoles. L'aide aux devoirs, le scrabble, le décloisonnement lecture.

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?

Au collège ?

Je consacre six heures aux écoles primaires, douze heures au collège.

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ?

Les professeurs m'indiquent les différentes compétences à travailler, ils me donnent les supports (exercices, tableau de révision des règles, passage d'un cours non maîtrisé par l'élève,...). J'étudie les supports afin de pouvoir les expliquer et les travailler avec les élèves. A la fin de chaque séance de PPRE je fais mon compte rendu au professeur concerné qui m'indique alors les prochaines étapes en tenant compte de mes observations.

11) Avez-vous rencontré des difficultés ?

Je n'ai pas rencontré de difficultés spécifiques puisque j'ai surtout travaillé les matières que je maîtrise et dans lesquelles je me sens à l'aise. De plus, j'ai toujours été bien guidée par les professeurs et les applications permettent une progression sans souci.

12) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ?

Cette fonction d'A.P. me permet d'être au contact des élèves, de pouvoir voir comment les apprenants réagissent, de mettre en pratique mes compétences afin de pouvoir les aider. J'ai également pu avoir un aperçu de ma future profession puisque je me destine à l'enseignement. De plus, j'en ressors d'autant plus motivée.

13) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ?

L'avantage de cet emploi est d'avoir pu choisir mon emploi du temps, ce qui me permet de gérer mes préparations au concours. De plus, occupant un poste à mi-temps, j'ai beaucoup de temps libre à consacrer à mes études. Enfin, les professeurs me fournissant les supports de travail, je n'ai pas besoin de préparer les activités chez moi.

1) Comment avez-vous été recruté ?

J'ai entendu parler de cet emploi par une amie qui fait les mêmes études que moi et qui maintenant travaille avec moi.

2) Qu'avez vous pensé de l'entretien de recrutement ?

J'étais stressée avant d'y aller, mais le jury m'a très vite mis à l'aise, les questions étaient complètes, claires.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

Dans l'ensemble tout le monde nous a bien accueilli, plus particulièrement les PAR. Au début de l'année, certains enseignants de l'école primaire étaient assez réticents, nous avons donc essayé de faire notre maximum pour mener à bien chacun des projets.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

Ils nous considèrent à la fois comme des collègues de travail responsables à qui ils peuvent confier des missions, et en même temps ils nous donnent des conseils et tiennent compte de notre manque d'expérience.

5) Comment êtes vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P ?

Au début de l'année, lors des PPRE, beaucoup d'élèves nous demandaient ce qu'était notre rôle au collège. Je pense que maintenant la distinction est faite, du moins pour ma part, nous essayons de nous faire respecter au maximum, les élèves nous vouvoient et je pense que c'est une chose essentielle. De plus nous avons l'appui des PAR pour leur faire comprendre nos fonctions.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R ?

Lors des réunions les PAR ont toujours pris notre défense. De plus ils ont été très compréhensif par rapport à nos études.

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ? Formation C2i

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège. Des PPRE, des séances d'aide ponctuelles, l'aide aux devoirs, atelier conjugaison, prise en charge d'élèves en salle informatique,
- Dans les écoles. Projet lecture, scrabble, peinture, aide aux devoirs

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?
Au collège ?

6 heures en école primaire ; 12 heures au collège

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ?

Généralement il est demandé aux professeurs de donner le travail à l'avance. J'essaie aussi de faire des choix pédagogiques en utilisant des manuels ou encore de fiches en mathématiques. Mais en cas de problèmes, je m'adresse aux PAR.

11) Pensez-vous avoir des retours sur les effets de vos interventions ?

Oui, c'est vrai qu'avec l'aide aux devoirs, souvent les élèves sont assez fières de revenir avec des bonnes notes.

12) Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos interventions ?

Oui, des élèves un peu difficile font parfois affront, nous n'avons pas le statut de professeur, donc forcément ils se permettent plus de choses.

13) Ne souffrez-vous pas de toutes ses interventions trop «hachées» ?

Bien au contraire, je trouve que c'est très enrichissant de travailler au collège et en école primaire. Rencontrer d'autres niveaux, d'autres enseignants. Et voir la différence de fonctionnement suivant les écoles.

14) Quelles conditions jugez-vous devoir réunir pour que votre travail soit plus efficace ?

Il faut du calme, pour cela il ne faut pas donner de classes entières aux AP, et je pense aussi que les AP doivent intervenir dans les mêmes classes en école primaire, il est toujours mieux de connaître les élèves, leurs difficultés et de voir alors leur évolution.

15) Vous arrivent-ils d'être en désaccord avec des enseignants ? Sur les choix pédagogiques ? Non

16) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ?

C'est une expérience très enrichissante qui me sera utile car je souhaite devenir enseignant. Le travail en équipe m'a aussi beaucoup appris, prendre compte de l'avis d'autrui. Et je me suis surtout conforté dans mon choix professionnel, c'est sur je veux être institutrice.

17) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ?

C'est vrai que c'est assez compliqué puisque je n'ai pas pu assister à tous les cours, mais les PAR ont été très conciliants au niveau de la flexibilité de l'emploi du temps. Et nous avons pu avoir du temps libre pour passer nos examens.

18) Partie libre et ouverte : si c'était à refaire ? J'ai aimé, je n'ai pas aimé.....

J'ai aimé le travail en équipe, la complicité avec mes collègues, la chance de pouvoir travailler avec des élèves et d'avoir cette responsabilité et cette expérience.

J'ai aimé le contact avec les élèves, assisté à la vie au collège et côtoyer des professeurs expérimentés.

J'ai beaucoup appréhendé en début d'année le fait de me retrouver seule devant des élèves.

Je trouve par contre que les séances d'ATP n'ont pas énormément servi.

1) Comment avez-vous été recruté ?

Ayant échoué au CRPE l'année dernière, j'ai cherché les différentes possibilités qui s'offraient à moi et un ami m'a parlé de l'ouverture de 12 postes d'assistant pédagogique au collège...

2) Qu'avez-vous pensé de l'entretien de recrutement ?

L'entretien s'est très bien déroulé, dans une ambiance détendue.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

Même si les enseignants de primaire étaient réticents lors de la première réunion, nous avons très bien été accueillis lors de nos premières missions

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

La majorité des professeurs nous considèrent comme des collègues.

5) Comment êtes-vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P ?

Il a été difficile de faire comprendre aux élèves notre statut, qui est entre un professeur et un assistant d'éducation.

J'ai eu l'impression que les garçons AP étaient plus perçus comme des assistants d'éducation alors que les filles étaient plus perçues comme des professeurs. Ceci est peut être dû au fait que ces deux AP étaient anciens élèves du collège.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R ?

Nous avons été conseillé, formé, écouté et soutenu par les PAR, ce qui a été très enrichissant sur le plan personnel.

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ?

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège. PPRE, ATP, soutien maths, aide aux devoirs, ateliers conjugaison

- Dans les écoles. Projets variés (lecture, TICE, BCD)

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?

Au collège ?

J'étais approximativement la moitié du temps dans les écoles primaires, et l'autre moitié du temps au collège.

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui,

sous quelle forme ? Qui vous aide ?

Les enseignants nous préparent le travail et nous expliquent exactement ce que l'on a à faire.

11) Pensez-vous avoir des retours sur les effets de vos interventions ?

J'ai eu des retours directement, les enseignants nous donnant leurs impressions sur leur travail, ou indirectement, par l'intermédiaire des PAR.

12) Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos interventions ?

Des difficultés pour gérer l'hétérogénéité des élèves.

13) Ne souffrez-vous pas de toutes ses interventions trop «hachées» ? Non

14) Vous laisse-t-on prendre des initiatives ? Oui

15) Quelles conditions jugez-vous devoir réunir pour que votre travail soit plus efficace ?

Peut être avoir des interventions dans un nombre moins important de classes, de façon à mieux connaître les élèves avec qui on travaille.

16) Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec des enseignants ? Sur les choix pédagogiques ?

Oui mais nous arrivons à discuter et à faire des compromis.

17) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ?

De l'expérience, une capacité d'intégration et d'adaptation et une grande motivation pour continuer dans cette voie.

18) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ? C'est difficile.

19) Partie libre et ouverte : si c'était à refaire ? J'ai aimé, je n'ai pas aimé.....

J'ai aimé l'ambiance qui s'est créée dès les premiers jours au sein de l'équipe AR.

1) Comment avez-vous été recruté ?

J'ai trouvé l'offre d'emploi sur le site de l'ANPE et j'ai posé ma candidature. J'ai passé un entretien au collège.

2) Qu'avez vous pensé de l'entretien de recrutement ?

L'entretien s'est bien passé. On m'a rapidement mise à l'aise.

3) Comment avez-vous été accueilli au sein du R.A.R ?

- Par l'équipe de direction.
- Par les enseignants.
- Par les Professeurs A. R.
- Dans les différentes écoles du R.A.R.

L'ambiance au sein du réseau était bonne dans l'ensemble. L'équipe de direction, les enseignants et les PAR nous ont bien accueilli. Dans les écoles primaires, le projet Ambition Réussite a mis plus de temps à être accepté par les professeurs.

4) Comment êtes-vous perçu par les professeurs ?

Les professeurs nous ont bien acceptés dans l'ensemble.

5) Comment êtes vous perçu par les élèves ? Font-ils la distinction entre un Assistant d'Education et un A.P ?

Les élèves respectent les assistants pédagogiques et savent qu'on est là pour eux. Ils n'hésitent pas à nous solliciter s'ils ont besoin d'aide. Ils font la distinction avec les assistants d'éducation.

6) Avez-vous été formé, soutenu par les P.A.R ?

Les PAR sont toujours présents, et nous donnent des conseils en cas de difficultés.

7) Auriez-vous besoin de formations professionnelles ? Si oui précisez vos attentes ? Le C2i

8) Quelles sont les différentes tâches qui vous sont confiées ?

- Au collège.
- Dans les écoles.

- Au collège : principalement des PPRE en français et mathématiques, préparation au brevet, aide aux devoirs.
- Au primaire : aide à la lecture, défi math, soutien individuel, aide aux devoirs.

9) Indiquer le temps (sur une semaine de travail) que vous consacrez aux différents projets dans les écoles ?
Au collège ?

Ecoles : 6 heures Collège : 12 heures

10) Comment préparez-vous vos différentes interventions auprès des élèves ? Bénéficiez-vous d'aide ? Si oui, sous quelle forme ? Qui vous aide ?

Je prends connaissance à l'avance des exercices qui sont proposés aux élèves. Pour les préparations au brevet les exercices sont choisis à l'avance par les PAR mais pour certains PPRE c'est moi qui décide des exercices à faire en fonction du niveau de l'élève.

11) Pensez-vous avoir des retours sur les effets de vos interventions ?

Au niveau des PPRE il n'y a pas beaucoup de retour de la part des professeurs concernés.

12) Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos interventions ?

Au début de l'année, certains élèves ont été insolents car nous ne sommes pas des professeurs.

13) Ne souffrez-vous pas de toutes ses interventions trop «hachées» ?

Les allers-retours entre le collège et les écoles font perdre beaucoup de temps. Pour observer une progression des élèves, il faudrait les suivre de façon moins dispersée dans la semaine. Mais travailler au collège et dans les écoles est très enrichissant.

14) Vous laisse-t-on prendre des initiatives ?

Nous ne prenons pas beaucoup d'initiatives, sauf pour les PPRE.

15) Quelles conditions jugez-vous devoir réunir pour que votre travail soit plus efficace ?

Pour que notre travail soit efficace il faudrait que les mêmes AP prennent toujours en charge les mêmes élèves pour rester dans une certaine continuité.

16) Vous arrivent-ils d'être en désaccord avec des enseignants ? Sur les choix pédagogiques ?

Il n'y a pas de désaccords avec les enseignants.

17) Que vous a apporté cette fonction d'A.P ?

La fonction d'AP m'a apporté une expérience professionnelle dans le milieu scolaire. J'ai pu observer les difficultés des élèves et aussi les difficultés d'enseignements rencontrées par les professeurs.

18) Arrivez-vous à concilier vos études et votre fonction d'AP ?

J'ai réussi à concilier les deux. J'ai organisé mon emploi du temps en fonction de mes heures de cours.

19) Partie libre et ouverte : si c'était à refaire ? J'ai aimé, je n'ai pas aimé.....

Le plus important est de garder une bonne ambiance au sein de l'équipe !!!